



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

À tous les médias

Banque de lait maternel : plusieurs organismes se mobilisent

Montréal, le mercredi 13 mars 2013 — Le Mouvement allaitement du Québec (MAQ), l'Association pour la santé publique du Québec (ASPQ) et Préma-Québec pressent le gouvernement de prendre les dispositions qui permettront d'accélérer l'implantation d'une banque de lait maternel au Québec. Héma-Québec, à qui ce mandat a été confié, est prêt à démarrer le projet. Cependant, la nécessité d'ajuster la *Loi sur Héma-Québec et sur le Comité d'hémovigilance* retarde sa mise en œuvre. Le 6 mars dernier, le MAQ a lancé une pétition qui compte déjà un peu plus de 1 700 signatures, elle est accessible sur le site Web du MAQ (www.AllaiterAuQuebec.org), de l'ASPQ (www.aspq.org) et de Préma-Québec (www.premaquebec.ca) jusqu'au 8 avril prochain.

Un projet important pour la santé des bébés prématurés

L'accès à une banque de lait maternel permet d'améliorer la santé de nombreux prématurés et même de sauver des vies. Selon le *Canadian Neonatal Network*TM, sur les 46 cas de grands prématurés touchés par l'entérococolite nécrisante au Québec en 2009, 14 auraient pu être évités. « C'est un projet qui ne met aucune pression sur les femmes et qui est attendu par la population », affirme Raphaëlle Petitjean, présidente du Mouvement allaitement du Québec.

Dans son document de principe, la *Société canadienne de pédiatrie* mentionne qu'il « faut percevoir les banques de lait comme une source nutritionnelle rentable pour les nouveau-nés hospitalisés parce qu'elles réduisent l'incidence et la gravité des maladies, diminuant ainsi l'utilisation des ressources pendant l'hospitalisation ». Selon Héma-Québec, les économies annuelles en frais de santé attendus de 1 250 000 \$ sont largement supérieures aux frais de fonctionnement estimés à 580 000 \$. « Cela ne coûtera donc rien aux contribuables », précise Mme Petitjean. De plus, l'investissement initial de 800 000 \$ sera assumé par la Fondation Héma-Québec.

Il y a actuellement 13 banques de lait en service en Amérique du Nord. Le Canada en compte deux; une à Vancouver, en activité depuis plus de trente ans, et l'autre à Calgary, qui a ouvert ses portes au printemps dernier. L'Ontario doit se doter d'une banque de lait sous peu. « Il n'y a aucune raison que le Québec se prive d'un tel projet », lance Mme Guérin, responsable du dossier périnatalité à l'ASPQ.

La balle est maintenant dans le camp des élus

Comme le projet modifiant la *Loi sur Héma-Québec et sur le Comité d'hémovigilance* est prêt à être déposé à l'Assemblée nationale, le MAQ, l'ASPQ et Préma-Québec demandent au gouvernement du Québec de le déposer dans les plus brefs délais à l'Assemblée nationale.

De plus, le MAQ, l'ASPQ et Préma-Québec demandent à tous les députés de prendre les ententes et les dispositions nécessaires pour autoriser Héma-Québec à démarrer l'implantation d'une banque de lait maternel au Québec sans attendre l'adoption du projet modifiant cette loi.

Mme Mantha, Directrice de Préma-Québec lance un appel : « Des actions rapides permettront aux grands prématurés du Québec de bénéficier d'une banque de lait maternel dans les meilleurs délais. »

À propos

Le *Mouvement allaitement du Québec* (MAQ) est un organisme communautaire indépendant qui a pour mission de contribuer à rendre les environnements favorables à l'allaitement, et ce, dans un contexte de développement optimal des jeunes enfants et de bien-être des femmes, des familles et de la société. Ces environnements se doivent de respecter toutes les femmes et toutes les familles. www.AllaiterAuQuebec.org

Créée en 1943, l'*Association pour la santé publique du Québec* (ASPQ) a pour mission de contribuer à la promotion, au maintien et à l'amélioration de la santé et du bien-être de la population québécoise, à titre de ressource autonome et associative en santé publique. www.aspq.org

Préma-Québec est l'association québécoise pour les enfants prématurés, et a pour mission d'offrir des services améliorant la qualité de vie des prématurés et de leurs parents. www.premaquebec.ca

-30-

Renseignements

Raphaëlle Petitjean, présidente du MAQ

Téléphone : 514-693-1182, Courriel : presidente@AllaiterAuQuebec.org

Geneviève Guérin, responsable du dossier périnatalité, Association pour la santé publique du Québec (ASPQ)

Téléphone : 514-528-5811 poste 250, Courriel : gguerin@aspq.org

Philippa Favreau, Coordonnatrice aux communications, Préma-Québec

Téléphone : 450-651-4909, Courriel : philippa.favreau@premaquebec.ca

